

ATTAQUES TERRORISTES A BOUMERDES ET KEDDARA 5 morts et 4 blessés

Les terroristes armés du GSPC/Al-Qaïda Maghreb ont, une nouvelle fois, attaqué les services de sécurité de la wilaya de Boumerdes. Les islamistes armés ont en effet perpétré, ce vendredi, deux attaques, l'une contre les gendarmes de passage sur la RN 24 au niveau du Figuier et la seconde au niveau du village M'Tas dans la commune de Keddara, au sud de la ville de Boudouaou.

En fin d'après-midi de vendredi, un groupe armé composé, selon nos informations, d'une vingtaine d'éléments, a tiré sur une patrouille motorisée de gendarmes de passage sur cet important axe routier.

La riposte a été immédiate. Malheureusement, l'effet de surprise a fait que cette attaque se solda par le décès d'un gendarme tandis que deux autres ont été légèrement blessés.

A noter que quelques minutes après la fin de l'accrochage, le wali de Boumerdes et le directeur de la Sûreté de wilaya se sont rendus sur place pour s'enquérir de la situation des victimes et que le colonel chef du groupement de la Gendarmerie nationale n'a pas manqué de leur en faire état. L'on remarque que par le choix de cet endroit qui est un terrain relativement nu et qui est à moins de 4 km du chef-lieu de la wilaya et le timing arrêté, l'attaque s'est déroulée, rappelons-le, en fin d'après-midi, les assaillants voulaient probablement démontrer qu'ils maîtrisaient la situation et dans le sillage de la perturbation créée au sein de la population par le carnage d'Alger, espéraient également augmenter le sentiment de peur il n'en fut rien, puisque les citoyens des alentours de l'ex-Rocher Noir, notamment les occupants de nombreux chalets des sinistrés, sont restés imperturbables.

Par contre, l'attaque d'un poste avancé de l'ANP au niveau du village de M'Tas, situé à environ 8 km à l'est de la commune de Keddara dans la daïra de Boudouaou, se serait soldée par un bilan lourd. En effet, selon des informations recoupées, 4 militaires ont été tués et 2 gardes communaux blessés. Pour rappel, l'attaque de ce poste qui sécurisait la RN29 (Boudouaou, Bouïra) s'est déroulée vers 21h le même jour.

L. H.

UNIVERSITE DE TIZI-OUZOU Ferhat M'henni anime une conférence

Dans le cadre des activités commémoratives du Printemps berbère, Ferhat M'henni, porte-parole du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), a animé une conférence-débat sur le thème de la symbolique et de la signification du 20 avril 1980. Ferhat, qui a été invité par la coordination locale des étudiants, qui a initié un programme d'activités et de conférences, est revenu sur la genèse et les répercussions politiques des événements du 20 avril 1980 tant sur le plan local que national. Pour le leader autonomiste, les manifestations de rue vécues à l'époque ont constitué une révolution, une insurrection contre la dictature. "La loi du silence imposée au pays par la terreur de la sécurité militaire vient de voler en éclats. Le combat démocratique post-indépendance est né", dira le conférencier qui ajoutera que le Printemps berbère "a sapé les fondements du régime, à travers la liberté d'expression avec laquelle il a fait irruption dans la rue". Selon Ferhat, derrière la revendication du fait berbère, se profilait une autre réalité que Ferhat nommera le fait kabyle.

S. A. M.

HARRAOUBIA JETTE UN PAVE DANS LA MARE :

"Des enseignants ont bénéficié de plus d'un logement"

Hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a affirmé que des enseignants ont bénéficié de plus d'un logement.

Au cours d'une rencontre regroupant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les membres du bureau national du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), au siège de ce département,

Rachid Harraoubia a souligné : "J'ai découvert que des enseignants ont plus de deux ou trois logements, voire cinq. Nous allons les récupérer. Chacun a droit à un seul."

Sans avancer le nombre d'enseignants concernés par cette question, le premier responsable de ce département, en présence des syndicalistes, a noté que "l'opération est toujours en cours en se basant sur le fichier national (élaboré par le

ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, ndlr)". Les enseignants "coincés" recevront les missives par les autorités compétentes pour le retrait de ces logements.

En juin dernier, un décret exécutif relatif au désistement des logements octroyés avant 1998 au profit des enseignants dans le cadre d'une convention globale a été signé. Ce corps bénéficie d'un contrat de location individuel avec l'OPGI ou autre

organisme du secteur et ce, en attendant d'autres formules de type LSP ou social.

Le premier responsable de ce secteur avait assuré que 50% des logements sociaux ont été attribués à cette corporation. Harraoubia avait déclaré lors d'une précédente conférence de presse : "Cela fait 5 000 logements et je suis prêt à donner la liste établissement par établissement et même nom par nom." Concernant la promulgation des

statuts particuliers, le ministre s'est engagé à le faire dans les délais conformément à la note du chef du gouvernement. "Et peut-être bien avant. Pour le statut particulier de l'enseignant, c'est la dernière phase", a-t-il assuré.

A noter que cette rencontre intervient 15 jours après la tenue du troisième congrès de ce syndicat qui a élu Malik Rahmani coordonnateur national du Cnes.

M. O.

LE PRESIDENT DE AHD 54 AU FORUM DE LA CHAÎNE III

"Le maintien de l'état d'urgence est une grosse erreur"

Le président de AHD 54, Ali Fawzi Rebaïne, a condamné fermement les derniers attentats-suicides perpétrés le 11 avril contre le Palais du gouvernement à Alger, et un commissariat de Bab Ezzouar, dans la banlieue est de la capitale, à l'occasion de son passage au Forum de la Chaîne III "En toute franchise". Il a, par ailleurs, tenté d'expliquer l'approche différente de son parti quant au concept de réconciliation nationale qu'il avait soutenu auparavant. Ali Fawzi Rebaïne a expliqué sa position en disant qu'"il faut toujours donner la priorité à la justice. Quelqu'un qui a du sang sur les mains ne peut plus être un citoyen normal", et d'ajouter :

"Lorsqu'on a fait passer les décisions politiques, il n'y a pas eu de débat et la société n'a pas encore phagocyté ce qui a été secrété."

L'ex-candidat aux présidentielles de 2004 n'a pas hésité à réitérer sa demande pour la levée de l'état d'urgence instauré depuis 1992 qui favorise "la concentration de tous les pouvoirs" car "nous sommes dans une situation où le juge et la société civile ne peuvent s'exprimer librement", a-t-il précisé et "le maintien de l'état d'urgence est une grosse erreur".

Sur un autre volet, le président du parti nationaliste AHD 54 s'est exprimé sur la participation de sa formation aux législatives

du 17 mai tout en dénonçant les dépassements de l'administration enregistrés à travers quelques wilayas, notamment à Oran et Relizane.

"Les listes des candidats ont été confectionnées par les bureaux de wilaya qui avaient retenu plusieurs critères dont l'assise populaire que doit avoir le candidat et le niveau intellectuel" proteste-t-il. Cette fois-ci, AHD 54 compte bien investir l'APN, c'est le seul moyen de défendre son programme et ses convictions comme son rejet pour la révision constitutionnelle. "Il faut éviter que l'on devienne un royaume", a souligné le président du parti qui défend l'idée de l'alternance au pouvoir.

Les élections du 17 mai seront une occasion pour évaluer l'implantation du parti dans la société selon son président qui revient sur la mise à l'écart de sa formation due, selon lui, aux idées idéologiques. "AHD 54 n'a pas été présenté à l'APN en 2002 bien qu'on ait présenté 26 listes car nous avons rejeté la politique de quotas qui a été faite", a déclaré Ali Fawzi Rebaïne qui précise que cette fois-ci la fraude va diminuer. Il est conforté dans sa vision par les P-V que l'administration devrait remettre aux partis à la fin du processus. "Nous allons diminuer le taux de fraude", a-t-il conclu.

I. T.

MOHAMED YESLEM BAÏSSAT, AMBASSADEUR DU SAHARA OCCIDENTAL, A ALGER

"Notre proposition est un appel à la paix"

L'ambassadeur de la République sahraouie à Alger a présenté, hier, les grandes lignes de l'initiative politique de règlement du conflit soumise par le Front Polisario à la communauté internationale. Mohamed Yeslem Baïssat a insisté sur les caractères "pacifique et démocratique" de cette proposition dont l'application passe par l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - "La proposition du Front Polisario pour une solution politique mutuellement acceptable assurant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental est éminemment démocratique car elle offre à notre peuple l'opportunité de décider de son destin à travers la tenue d'un référendum.

Aussi, cette initiative répond aux principes de la légalité tout en prenant en compte les intérêts poli-

tiques et économiques des deux parties. Cette initiative est une proposition de paix concrète qui peut être mise en application immédiatement", a indiqué, hier, le diplomate sahraoui lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade de la RASD.

Mohamed Yeslem Baïssat a cependant souligné que la proposition de son gouvernement n'a pas pour objectif de contrer le projet d'autonomie que le

Maroc tente de faire approuver par l'ONU. "Les deux initiatives n'ont rien à voir. Le projet marocain est égoïste car il n'impose qu'un seul choix. Il ne prend pas en compte les aspirations du peuple sahraoui et de fait est contraire à la légalité internationale", dira-t-il.

Selon lui, "le plan d'autonomie marocain est une initiative post-référendaire qui pourrait être présentée au cas où le peuple sahraoui vote contre l'autodétermination".

Mohamed Yeslem Baïssat a expliqué que le Front Polisario est disposé à négocier directement avec le gouvernement marocain en vue d'organiser ce référendum d'autodétermination, mais évitera toutefois de se pronon-

cer sur l'existence actuelle de contacts entre les deux parties.

Le Front Polisario propose également de négocier l'octroi de garantie concernant le statut et les droits et obligations des colons marocains au Sahara occidental.

A travers sa proposition politique, le gouvernement sahraoui présente sa pleine disponibilité à conclure des arrangements sécuritaire et militaire avec le Maroc et à œuvrer à la préservation de la paix et de la stabilité de la région. Notons, enfin, que l'ambassadeur du Sahara occidental à Alger a dénoncé les récents attentats terroristes qui ont eu lieu en Algérie et au Maroc.

T. H.